

Adoption d'un règlement de contrôle intérimaire

# **LA MRC DE BÉCANCOUR VEUT ENCADRER L'IMPLANTATION DE PANNEAUX SOLAIRES**

**PAGE 3**

# Projet d'agrandissement à la SPIPB : période de commentaires en cours

**BÉCANCOUR.** Dans le cadre de son projet d'agrandissement du terminal maritime existant par la construction d'un nouveau quai (B6), la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour mène une évaluation d'impact qui comprend une période de commentaires en cours jusqu'au 12 janvier prochain.

Tel qu'il est proposé, le nouveau quai serait d'environ 390 mètres de long et posséderait un poste d'accostage pouvant accueillir des navires de plus de 25 000 tonnes de port en lourd (TPL). Le projet inclurait également des activités de dragage et la construction d'une aire d'entreposage.

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) met à la disposition des peuples autochtones et du public une aide financière pour favoriser leur participation au processus d'évaluation d'impact de ce projet.

Cette aide financière est mise à la disposition des particuliers et des groupes admissibles pour favoriser leur participation à l'ensemble de l'étape préparatoire du processus d'évaluation d'impact

fédéral. Au cours de la période de consultation publique, les peuples autochtones et les membres du public sont invités à consulter le résumé de la description initiale du projet et à soumettre leurs commentaires.

L'AEIC remboursera rétroactivement les participants admissibles pour leurs frais de participation à cette première période de consultation publique. Les demandes reçues d'ici le 12 janvier 2026 seront prises en compte.

Pour plus d'informations sur le programme d'aide financière aux participants, y compris les critères d'admissibilité et le formulaire de demande, veuillez consulter la page d'accueil du projet sur le site Web du Registre, numéro de référence 90011, et cliquez sur « Aide financière aux participants ».

Vous pouvez également communiquer avec un représentant du Programme d'aide financière aux participants en écrivant à [fp-paf@iaac-aeic.gc.ca](mailto:fp-paf@iaac-aeic.gc.ca) ou en composant le 1-866-582-1884. Les détails du projet sont également disponibles sur la page d'accueil du projet.



Port de Bécancour. (Photo Stéphanie Paradis)

## SOYEZ CONNECTÉ À VOTRE COMMUNAUTÉ!



Le **Courrier**  
VOTRE MÉDIA D'ICI  
Sud.com

**CHAQUE SEMAINE,**  
recevez votre journal électronique  
en primeur avec votre actualité locale.

Inscrivez-vous gratuitement en balayant  
le code QR ou allez sur :  
**[lecourriersud.com/infolettre](http://lecourriersud.com/infolettre)**

## Panneaux solaires

# La MRC de Bécancour adopte un règlement de contrôle intérimaire

FÉLIX GALLANT

fgallant@lanouvelle.net

**MRC DE BÉCANCOUR.** Lors de la récente séance extraordinaire, le conseil des maires de la MRC de Bécancour a adopté un règlement de contrôle intérimaire (RCI) afin d'encadrer l'implantation de panneaux solaires sur son territoire.

Cette mesure vise à baliser les projets des promoteurs qui souhaiteraient soumissionner dans le cadre de l'appel d'offres lancé par Hydro-Québec pour un bloc de 300 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque. «On a une entreprise qui nous a approchés pour installer des panneaux solaires afin de fournir de l'énergie. On devait donc adopter un règlement pour encadrer ces projets», a précisé le préfet de la MRC de Bécancour, Mario Lyonnais.

Aucune entente, toutefois, n'a été signée avec l'entreprise en question pour l'instant.

Le maire de Sainte-Françoise a également expliqué que la compagnie qui souhaite installer des panneaux solaires devra «avoir des liens et une entente avec les entreprises dans la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)». «C'est un peu le même principe avec les éoliennes. Il faut que les gens aient des ententes avec les propriétaires», a-t-il mentionné. Outre dans le parc industriel de Bécancour, l'entreprise en question voudrait aussi s'installer dans «une zone blanche qui a été dézonée». Celle-ci se trouve juste à côté du parc industriel.

Ce projet, qui doit être raccordé au réseau d'Hydro-Québec d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2029 afin de répondre aux besoins énergétiques croissants du Québec, pourra bénéficier à toutes les municipalités de la MRC qui souhaiteront être partenaires.

À ce sujet, Mario Lyonnais a fait savoir que quelques-unes étaient actuellement en période de réflexion. Tout le monde semblait néanmoins être en accord avec l'implantation de panneaux solaires, a-t-il affirmé.

«Pour l'instant, on a échangé sur de potentiels plans financiers. On travaille avec la Fédération



Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

(Photo Stéphanie Paradis)

québécoise des municipalités. C'est elle qui nous guide là-dedans. Ce sont les mêmes personnes qui s'occupent de l'éolien. C'est le même principe en termes de revenus et d'implication», a laissé entendre le préfet.

Concernant le montage financier de ce projet d'envergure, Mario Lyonnais n'a pu donner de chiffres exacts pour le moment. «Ça va dépendre de toutes les ententes qui vont avoir lieu et à quel point le projet va être important», a-t-il indiqué. Il a néanmoins fait savoir que le tout se fera très vite. «L'entreprise en question veut développer rapidement. Elle est déjà sur le terrain avec d'autres entreprises quant à savoir si elle va signer des ententes ou non.»

### «UNE BONNE NOUVELLE» POUR LE PRÉFET

Le préfet s'est dit heureux de l'annonce d'un tel projet. «Pour moi, c'est une bonne nouvelle. En plus, ce sera situé dans la SPIPB. C'est vraiment un endroit approprié. Il n'y a pas de coupe d'arbres qui se passe là pour l'installation de panneaux. On sait aussi qu'on a besoin d'énergie. Je pense qu'on n'a pas le choix d'aller de l'avant. On veut développer le Québec aussi», a-t-il souligné.

Mario Lyonnais est également d'avis que le projet de la MRC de Bécancour pourrait faire en sorte que d'autres municipalités du Québec emboîtent le pas dans l'énergie solaire. «Les compagnies, comme

pour les éoliennes, doivent cogner aux portes pour essayer de développer ailleurs. L'énergie solaire est une bonne alternative pour fournir du courant. On le voit en Europe et ça se passe ailleurs aussi. Il y a beaucoup de progrès dans cette énergie», a-t-il avancé.

Notons, en terminant, qu'une soirée d'information sera organisée le 28 janvier 2026 à 19h à la salle du conseil des maires de la MRC de Bécancour (3689, boulevard Bécancour, 2<sup>e</sup> étage, à Bécancour). «On n'est pas obligés de le faire, mais on y tient. Le conseil des maires voulait être transparent. À ce moment, on va savoir où seront installés exactement les panneaux solaires», a conclu Mario Lyonnais.

## Bilan de session : Louis Plamondon critique envers le gouvernement libéral

**POLITIQUE.** Dans son bilan de la session automnale, le député de Bécancour – Nicolet – Saurel – Alnôbak, Louis Plamondon, se montre particulièrement critique à l'endroit du gouvernement libéral de Mark Carney.

«Les échecs et les concessions dans les négociations commerciales avec les États-Unis démontrent que Mark Carney n'est pas le sauveur promis aux Québécois et à nos industries face à Donald Trump lors des élections d'avril dernier. Son abandon de la lutte aux changements climatiques au bénéfice des pétrolières, et sa suspension des lois au profit d'une entente

également pétrolière avec l'Alberta ont fait tomber le masque vert aux yeux de plusieurs, dont l'ex-ministre Steven Guilbeault», affirme le député qui est le détenteur du record absolu de longévité parlementaire à Ottawa avec plus de 15 057 jours en fonction, détrônant Wilfrid Laurier.

«L'imposition d'un budget aux thèmes conservateurs à des Québécois allergiques aux conservateurs est une duperie, avec au final un déficit sans précédent, des manœuvres comptables dénoncées par le directeur parlementaire du budget et la coupure de dizaines de milliers de postes dans

des ministères qui, déjà, ne complètent pas leur travail. (...) Mark Carney n'est pas celui qu'il a prétendu être», ajoute M. Plamondon.

Ce dernier en profite pour souligner des gains du Bloc Québécois pour le Québec, dont des projets structurants dans les régions et la gestion de l'offre.

«Nos élus ont été efficaces. C'est nous qui assurons des progrès contre les chauffeurs au rabais qui rendent les routes dangereuses. C'est nous qui portons la voix des industries mises à mal par le conflit tarifaire, au premier chef la forêt québécoise. Nous avons déposé des projets de

loi en matière de commerce pour avoir droit de regard sur les traités internationaux avant leur signature et pour lutter contre l'esclavage dans les importations, surtout de Chine. Nous avons également été les seuls à soulever la trahison des libéraux envers notre culture et nos médias en capitulant sur la taxe sur les services numériques et en écartant les radiodiffuseurs et télédiffuseurs privés du budget. Par notre travail rigoureux, nous avons également réussi à faire adopter, en comité, notre amendement pour mettre fin à l'exemption religieuse pour les discours haineux», conclut M. Plamondon.

Le journaliste Serge Alarie tire sa révérence après plus de 40 ans de radio

# Une voix familière fermera son micro

Le journaliste Serge Alarie prendra sa retraite le 19 décembre prochain après une brillante carrière de plus de 40 ans à la radio.

(Photo L'Hebdo - Bernard Lepage)

106,9 fm  
MAURICIE



**BERNARD LEPAGE**

blepage@icimedias.ca

**COMMUNICATIONS. Une voix familière qui a accompagné le réveil de milliers de Mauriciens depuis 36 ans résonnera pour une toute dernière fois le 19 décembre prochain.**

Ce jour-là, le journaliste Serge Alarie prononcera son dernier bulletin sportif sur les ondes du 106,9 FM, mettant fin à une carrière de 41 ans à la radio, dont la presque totalité s'est déroulée en Mauricie. Une longévité que seul Louis Cloutier (TVA et Radio-Canada) peut se targuer de devancer dans la confrérie journalistique régionale.

« J'ai commencé à CHLN en septembre 1989, le mardi qui suivait la Classique de canots », se rappelle Serge Alarie qui s'était fait les dents quelques années plus tôt dans des stations de radio à Baie-Comeau et Drummondville.

Diplômé du programme ATM à Jonquière, ce Lavallois d'origine aspirait au départ à la presse écrite, mais la découverte de la radio durant ses études le

convainc immédiatement de troquer le crayon pour le micro. « J'aimais la spontanéité de la radio. Le contact direct qu'on a avec le monde même si on ne voit pas ceux et celles qui nous écoutent. Aujourd'hui, c'est le texto, mais dans ces années-là, le contact direct, c'était le téléphone et les gens nous appelaient », souligne le vétéran journaliste.

Son arrivée en Mauricie à la fin des années 1980 coïncide avec l'âge d'or de la radio AM. « Dans le temps, nous étions quatre journalistes dans la salle de nouvelles le matin. Tu avais moi aux sports, Michel Lorrain au pupitre, Jacques Dupont sur les faits divers et Frédéric Tremblay qui suivait les conférences de presse. »

Fait exceptionnel, Serge Alarie a travaillé la totalité de sa carrière dans les émissions matinales nécessitant de se lever à 3h30 dans la nuit pour arriver en onde deux heures plus tard. « C'est sûr que ça demande des sacrifices et de la discipline. C'est arrivé souvent que j'aille coucher mes deux enfants et que je m'endorme avec eux », sourit Serge Alarie qui se décrit cependant comme quelqu'un avec une facilité à être de bonne

humeur dès la sonnerie du cadran. « Je fatigue ma conjointe les fins de semaine parce que je suis déjà prêt à parler au réveil alors que ça lui prend son premier café pour le faire. »

## DE LA RADIO... ET DE LA TV

Durant une dizaine d'années au début des années 2000, ce bourreau de travail a conjugué son travail à la radio avec celui de journaliste à TVA, CHEMTV 8 à l'époque. « C'était à temps partiel, mais j'ai aimé cette expérience. À la radio, tu es souvent en studio tandis que là, pour la télévision, j'étais sur le terrain. On allait couvrir l'entraînement des Cataractes, c'était le temps de Denis Francoeur, des Marc-André Bergeron et Pascal Dupuis. Ça a été une période très enrichissante d'un point de vue professionnel », relate Serge Alarie.

Il conserve des souvenirs vifs de ses entrevues avec Guy Lafleur, une idole de jeunesse, et Jean Béliveau. « Ce qui m'a toujours impressionné avec Guy Lafleur, c'est qu'il te regardait droit dans les yeux quand tu l'interviewais. Il ne faisait pas de

différence entre un journaliste de Montréal ou un de Trois-Rivières. »

Serge Alarie a aussi été le témoin de la persévérance démontrée par de grands sportifs régionaux comme Éric Bédard, David Frost ou Laurence Vincent Lapointe. « Même un gars comme Jacques Villeneuve. Il semble froid au premier abord, mais quand l'entrevue débute, il ne joue pas avec toi et il te répond franchement. »

Quand il prendra sa retraite dans quelques jours, le nom d'Alarie continuera toutefois à circuler dans l'univers journalistique mauricien puisque sa fille Marie-Ève a suivi les traces de son paternel en tant que cheffe des nouvelles pour les hebdomas d'IciMédias Mauricie.

« Moi, mes parents viennent du monde de l'éducation et j'ai longtemps pensé qu'elle irait dans cette direction. Mais aujourd'hui je suis fier d'elle et content de ce qu'elle fait. Au début, on disait que c'était la fille de Serge Alarie et aujourd'hui, on dit de moi que je suis le père de Marie-Ève », conclut le sympathique futur retraité qui fêtait récemment son 65<sup>e</sup> anniversaire.

**Le Courrier Sud**  
VOTRE MÉDIA D'ICI  
.com

POUR NOUS JOINDRE  
6925, rue Dalpé, bureau 200  
Trois-Rivières, Qc, G9A 5C9  
Tél.: 819 379-1490  
Annonces classées: 1 866 637-5236  
www.lecourriersud.com



**Vice-président aux ventes et éditeur régional :** Stéphane Legrand

**Directrice des ventes :** Marie-Eve Pelletier

**Adjointe-administrative :** Suzanne Blanchette

**Coordonnatrice régionale :** Stéphanie Gauthier



**Dépôt légal :** Bibliothèque Nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le journal Le Courrier Sud ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans le journal Le Courrier Sud sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

**Cheffe de contenu :** Marie-Eve B. Alarie

**Journalistes :** Stéphanie Paradis, Jonathan Cossette, Fatoumata Dapa

**Conseiller médias sénior multiplateformes :** Hubert Laneuville

**Coordonnatrice aux ventes :** Claire Chevalier

www.lecourriersud.com

**Publié par :** Icimédias inc.

**Président :** Renel Bouchard

**Vice-présidente :** Mélanie Médeiros

**Impression :**

**Imprimerie Mirabel - division Québecor Média**

**Distribués par :**

**Messageries Dynamiques et Postes Canada**



>20012-1

Contrôle IFFRA 2.37 • 100 (52/44/144 • 60/53/53 • 30/24/24)

# Des cas de tularémie détectés en Haute-Mauricie

**BERNARD LEPAGE**

blepage@icimedias.ca

**CHASSE.** Sept cas de petits gibiers infectés par la bactérie responsable de la tularémie ont été détectés sur des lièvres et des castors en Haute-Mauricie et sur la Côte Nord, incitant le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) à mettre en garde les chasseurs et piégeurs particulièrement actifs à cette période de l'année.

«C'est une maladie qui peut affecter l'homme avec des symptômes qui s'apparentent à des pneumonies. Cela peut avoir des conséquences qui peuvent être assez graves et mener à une hospitalisation», explique Vincent Rainville, biologiste à la direction régionale du MELCCFP.

«C'est une maladie qui peut affecter l'homme avec des symptômes qui s'apparentent à des pneumonies.

- Vincent Rainville, biologiste à la direction régionale du MELCCFP

La tularémie est une maladie causée par une bactérie qui affecte principalement les

lièvres et les lapins, ainsi que certains rongeurs comme les rats musqués et les castors. Les animaux atteints peuvent paraître affaiblis et mourir rapidement. Des petits points blancs peuvent être visibles sur les viscères comme le foie et la rate. Mais la maladie peut également passer inaperçue chez certains animaux.

Le contact avec un animal sauvage infecté ou sa carcasse, les piqûres de tiques, l'inhalation ou la consommation de viande insuffisamment cuite peuvent être des sources de contamination pour l'humain.

«Quand on voit un animal mort sans raison, qui n'est pas dans un collet ou dans un piège, on recommande de ne pas le toucher. Et si on en vient à le manipuler, on porte des gants imperméables et soit on s'en débarrasse aux ordures dans un sac fermé ou soit on le brûle. Et bien entendu, on se lave les mains après la manipulation», poursuit le biologiste.

En cas de symptômes dans les deux semaines suivant une activité à risque, notamment des symptômes grippaux (fièvre, frissons, maux de tête), il est recommandé de consulter rapidement un médecin.

Vincent Rainville invite les chasseurs et piégeurs à signaler tout cas suspect aux autorités du ministère en communiquant par courriel à [mauricie.faune@environnement.gouv.qc.ca](mailto:mauricie.faune@environnement.gouv.qc.ca).

«On recommande aussi de ne pas utiliser ces animaux-là au piégeage non plus pour ne pas propager cette maladie aux autres animaux», conclut le biologiste.

## MESURES À PRENDRE

- N'approchez jamais un animal sauvage malade ou mort de cause inconnue;
- Évitez tout contact entre votre peau et l'animal (organes, sang, salive, urine, etc.) en portant des gants imperméables et des vêtements de protection adéquats (masque, lunette, tablier) lors de la préparation du gibier;

- Humectez la fourrure avant de manipuler la carcasse pour diminuer la poussière;
- Cuissez complètement la viande (77 °C / 171 °F minimum) et ne consommez pas la viande d'animaux présentant des signes de la maladie;
- Protégez-vous contre les piqûres de tiques en forêt;
- Lavez-vous les mains après toute manipulation;
- Appliquez les mesures de prévention même si l'animal ne présente pas de signe visible de la maladie.



La tularémie est une maladie causée par une bactérie qui affecte principalement les lièvres et les lapins, ainsi que certains rongeurs comme les rats musqués et les castors.

(Photo courtoisie MELCCFP)

# La faim est si vite arrivée.

Si vous le pouvez, donnez.

## La guignolée des médias



**Arnaud Bédard**  
Rythme FM 100.1 et 106.9 FM



**Yanick Denoncourt**  
Country Pop 103.1



**Marie-Claude Paradis-Desfossés**  
Noovo Info Mauricie



**Ann-Mary Lavallée**  
Énergie 102.3 et 94.7 Rouge



**Anne Marie Lemay**  
TVA Trois-Rivières



**Christine Plamondon**  
VIA 90.5



**Matthew Vachon**  
Le Nouvelliste



**Marie-Eve Pelletier**  
icimédias



**Stéphanie Veillette**  
Country Pop 92.9





GUIGNOLEE.CA

Maxi<sup>SM</sup> et Provigo<sup>SM</sup> sont des marques de commerce de Loblaw's Inc., utilisées sous licence.

## ANNONCES CLASSÉES

1 866 637-5236

annoncesclassées@hebdos.com

205 - Logement appart à louer

À ST-FRANÇOIS-DU-LAC, 4-1/2, 2 balcons. 2 stationnements. Déneigement professionnel. Libre. 995\$. 514-952-9517, 514-992-8009

225 - Propriétés à louer

À ST-FRANÇOIS-DU-LAC, cottage sur 2 étages, 4 chambres au 2ème, sous-sol, 2 stationnements déneigés professionnels, terrain gazonné avant/ cour arrière, libre, 1,295\$, 514-952-9517, 514-992-8009

424 - Astrologie

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

LigneParents  
1 800 361-5085  
www.LigneParents.com



CROIX-ROUGE  
CANADIENNE  
QUÉBEC

Faites un  
don ou  
devenez  
bénévole

WWW.CROIXROUGE.CA

Pénalité pour les "no-shows"

# Les clients honorent leurs réservations dans les restaurants

STÉPHANE LAROCHE

slaroche@icimedias.ca

**RÉGION.** Depuis juillet, les restaurateurs peuvent facturer une pénalité de 10 \$ aux clients qui n'honorent pas leurs réservations. La plupart des restaurateurs à qui nous avons parlé n'ont pas encore eu à sévir face à cette situation. Ce sont les réservations de groupe qui semblent être plus problématiques.

À l'Hôtel Montfort de Nicolet, Mylène nous indique que la problématique n'est pas observée fréquemment et que l'établissement ne s'est pas encore prévalu de la possibilité d'imposer des frais à des clients fantômes.

« En ce moment, on ne facture pas. Des fois, on a une personne ou deux de moins qui ne viennent pas, mais ce n'est pas un gros problème. Souvent, ils vont appeler pour annuler. »

À Bécancour, au pub Au cochon fumé, Mylène nous explique aussi que le phénomène est marginal.

« Ce n'est pas un problème. Ce n'est pas quelque chose qui est fréquent. »



Textuel

Là non plus, pas de frais à des clients fautifs. « Non, ça, on ne le fait pas, ça. Ça n'arrive pas très souvent. »

Au restaurant Le Pêché mignon de Trois-Rivières, la propriétaire Amélie Dumoulin peut compter sur une bonne proportion de clients qui se présentent lorsqu'ils réservent.

« Je n'ai pas vraiment ce problème-là. Les clients, quand ils ne pointent pas, ils appellent. Parfois une demi-heure avant, mais ça permet quand même de donner la table à quelqu'un d'autre durant la soirée. Aussi, j'ai une clientèle régulière, je dirais 60%. Ils sont très respectueux là-dessus. »

Depuis l'entrée en vigueur de la réglementation, elle n'a imposé de pénalité à aucun client.

« C'est de la manipulation sur les cartes de crédit et je n'ai pas le goût de m'embarquer là-dedans. »

Ce qui fait le plus mal aux restaurateurs, c'est lorsqu'un groupe réserve et que personne ne se présente. C'est encore plus vrai dans les restaurants « apportez votre vin » où la facture est nécessairement moins élevée.

« Ils vont s'assurer que les gens seront présents, sinon ils vont dire le nombre exact. Des gros groupes, je n'en prends presque plus. Je voulais éviter de perdre des clients, parce que je ne vends pas d'alcool. Je marche sur le volume des gens sur place. »

### L'EXCEPTION QUI CONFIRME LA RÈGLE

Le copropriétaire du bistro gourmand Le Saint-Mo à Shawinigan, David Rouette, a vécu une situation particulière qui l'a amené à instaurer sa propre politique pour les réservations de groupe.

« C'est une question d'avoir le bon nombre. Une équipe de hockey avait réservé notre salle pour 35, le maximum qu'on peut rentrer dans cette salle-là. Ils sont venus 12. Ils nous ont dit : au moins, on s'est présenté. Les fils se sont touchés ce soir-là. On fait rentrer du personnel en fonction de ça. La fille aux études qui vient travailler, sa soirée en dépend. Tu viens de la priver de 20 personnes parce que nous, on a refusé du monde. »

Dorénavant, ses clients qui réservent pour un groupe de dix personnes et plus sont avisés qu'une pénalité de 20 \$ par personne absente pourrait être facturée.

« Ils réservent à l'avance avec le nombre. Une semaine avant, on veut une confirmation. On donne jusqu'à 24 heures avant pour rectifier le nombre. On est capable d'accepter plus 2, moins 2, moins 3, même moins 5. Des fois, l'hiver, c'est compréhensible, quand il y a de la famille qui vient de loin. On est capable de comprendre mais quand on parle de 23 personnes qui ne se présentent pas, paye le dépôt, puis va collecter ceux qui ne sont pas venus. »

Depuis l'instauration de cette mesure, M. Rouette n'a eu à prélever aucune pénalité.

L'Association Restauration Québec sondera prochainement ses membres sur les retombées de la nouvelle réglementation.

« Pour l'instant, on n'a pas beaucoup de données, indique la directrice des affaires publiques et gouvernementales, Dominique Tremblay. On va faire des sondages après les fêtes. Est-ce que le fait d'en parler beaucoup et de mettre en place la mesure a réussi à changer le comportement des gens ? C'est ça le but. »

28 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

**UN RETOUR BIEN ACCORDÉ**

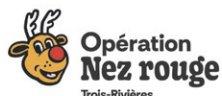
Avec LA BOTTINE SOURIANTE



L'opération Nez rouge de Trois-Rivières assurera le service dans votre région pour l'édition 2025.

**819 373-0111 - 1 866-Desjardins**

Dates, informations sur le service et formulaire d'inscription bénévole disponibles à [operationnezrouge.com](http://operationnezrouge.com)





L'équipe d'Entraide Bécancour (Yannick Lacoste et Nathalie Pépin, à gauche sur la photo) a reçu les participants pour accepter le chèque et remercier les donateurs. Crédit : Nemaska Lithium

# 60 000 \$ pour la bonne cause

**BÉCANCOUR** Les équipes de Nemaska Lithium et de Hatch se sont mobilisées encore cette année afin d'organiser une collecte de fonds record aux profits d'Entraide Bécancour. Grâce à la participation de 25 entreprises, 60 000 \$ ont été récoltés pour soutenir la mission de l'organisme dans la région.

Le montant de la collecte de fonds sera mis à la disposition de l'organisme afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de la Ville de

Bécancour. Une mission qu'Entraide Bécancour pourra mener plus efficacement grâce à la solidarité communautaire, répondant ainsi à ses besoins matériels, sociaux et collectifs.

Le montant de 60 000 \$ - soit le double de l'année dernière - permettra de préparer des paniers de Noël et d'apporter un peu de réconfort aux familles dans le besoin durant la période des Fêtes, qui peut être particulièrement difficile pour les populations vulnérables.

## Bécancour veut connaître les besoins et les attentes de ses aînés

La Ville de Bécancour invite ses citoyennes et citoyens de 55 ans et plus à participer à un sondage afin de mieux comprendre leurs besoins, attentes, expériences et propositions. Les réponses recueillies permettront d'orienter la refonte de la *Politique des aînés* et le plan d'action qui seront dévoilés au courant de l'année 2026.

Pour assurer le succès de cette démarche, la participation citoyenne est essentielle afin de bâtir une politique qui reflète la réalité et les aspirations des aînés d'ici.

Comme la Ville souhaite rejoindre le plus grand nombre de répondants, le sondage est accessible de différentes manières. En plus de pouvoir y répondre en ligne par le biais du Bureau citoyen, il est aussi possible de remplir la version papier disponible dans toutes les bibliothèques municipales. Des copies sont également disponibles à l'Association des personnes proches aidantes de Bécancour-Nicolet-Yamaska (secteur Saint-Grégoire) et seront distribuées lors des dîners communautaires du Centre d'action bénévole. Par ailleurs, quelques consultations en personne sont aussi prévues à l'hiver.

En plus de bénéficier du soutien financier du Secrétariat aux aînés, la démarche est réalisée en collaboration avec le CIUSSS-MCQ, Espace-Muni et plusieurs partenaires communautaires de la région dont la Table des Aînés de la MRC de Bécancour, les FADOQ de l'ensemble des secteurs, l'Association des personnes proches aidantes Bécancour-Nicolet-Yamaska, le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour, la Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour, l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour.

## MOTS-CROISÉS EN LIGNE

1 HORIZONTALEMENT • Qui représente la forme réelle des choses.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11									
14									
17									
21									
26									
30									
33									
39									
44									

3817 par Michel Hannequart  
Optimisé par PuzzleMe™

**HORIZONTALEMENT**

- 1 Qui représente la forme réelle des choses.
- 9 A remplacé le vinyle.
- 11 Se dégager.
- 12 Crier, en parlant du cerf.
- 14 Chantier.
- 15 Bidon d'essence.
- 17 Sans foi.
- 31 Monnaies de Suède.
- 33 Qui est à moi.
- 34 Autour d'une île.

**VERTICALEMENT**

- 1 Vénération superstitieuse quelque chose.
- 2 Chef islamique.
- 3 Dépense avec profusion.
- 4 Deux moitiés.
- 5 Enfant.
- 6 Mesure agraire.
- 7 Exaspéré.
- 27 Habile.
- 29 Battu.
- 32 C'est la narraie.

**UNE NOUVELLE GRILLE À CHAQUE JOUR**

Votre journal en ligne  
[lecourriersud.com/infolette](http://lecourriersud.com/infolette)

Le **Courrier Sud**  
VOTRE MÉDIA D'ICI

Le Thymbré prend la route!

Le Resto-Bien Le Thymbré prendra bientôt le route sur ses propriétaires, Vicky Broussard et Yannick Mironneau Bouché, ont fait l'acquisition ce printemps d'un foodtruck.

Cliquez ici

Visitez notre site Web au  
[www.lecourriersud.com/mots-croises](http://www.lecourriersud.com/mots-croises)

# Libérez le potentiel DE VOTRE ENTREPRISE

## GRÂCE À NOS STRATÉGIES ÉPROUVÉES!



Notre talentueuse  
équipe des ventes  
**DÉTIENT LA CLÉ  
DE VOTRE SUCCÈS.**

Imprimées ou numériques,  
nos campagnes sur mesure sont  
conçues pour vous permettre  
d'atteindre vos objectifs et  
d'obtenir un maximum d'impact.

Avec notre expérience  
et notre dévouement,  
vous êtes entre bonnes mains!

**N'HÉSITEZ PLUS :**  
faites équipe avec nous  
pour *booster* votre visibilité!

Le **C**ourrier  
VOTRE MÉDIA D'ICI **Sud**.com

**819 379-1490**